

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS-PHILOSOPHIE

par **Xavier FANDRE**

Le présent rapport ne sera guère original. Revenant sur le sujet de la session 2011, sa spécificité, ses potentialités, ses difficultés, il visera surtout à aider les futurs candidats à préparer et à réussir la prochaine épreuve, et, plus largement, à affronter sereinement n'importe quel sujet de français de n'importe quel Concours d'Ecole d'Ingénieurs.

En effet, « ce qui est fait est fait ». Mais le rappel des attentes des correcteurs, les mises au point ou mises en garde de méthode, les recommandations de toute nature, contribueront – c'est notre souhait – à fournir, dans la plus grande transparence, une manière de *vade mecum* à tous les partenaires des CPGE scientifiques.

RESUME

La diversité des jugements portés sur la *qualité littéraire* du texte de Francis Wolff ne doit pas occulter le consensus qui est apparu sur sa pertinence, son intérêt et ses mérites techniques. Quels sont les critères devant présider au choix d'un passage à résumer ? L'intelligibilité du propos, la présence d'un raisonnement perceptible et reproductible, et l'existence de diverses difficultés permettant de vérifier la maîtrise de la méthode par les candidats. Or ce passage extrait d'un ouvrage de vulgarisation philosophique était accessible et discriminant. L'oubli d'une note pour « subsumption » (et peut-être pour « optatif »), par exemple, n'a posé aucune espèce de problème de compréhension ; ceci n'est rien moins qu'étonnant : un mot difficile et d'ailleurs parfois simplement inconnu de certains élèves sans être forcément rare, s'éclaire grâce au contexte où il apparaît.

Le texte propose une vraie problématique, classique, mais nette et cohérente : comment appréhender le mal en évitant deux aveuglements : l'excès de conceptualisation et l'empirisme à outrance ? Sa difficulté tient dans sa construction en « zigzag » ou en « va-et-vient », ce que l'auteur lui-même désigne sous le terme plus noble de « dialectique » (45). Il est regrettable que beaucoup de copies n'aient pas su repérer et rendre ces articulations pourtant bien marquées, en alignant des phrases décousues, sans liens apparents. On déplore encore un certain déséquilibre entre un premier mouvement hypertrophié et un second, presque escamoté. Dommage enfin que trop de candidats confondent résumé et paraphrase, peu capables de proposer une reformulation personnelle qui explicite nettement l'esprit sans décalquer la lettre.

Les dépassements du nombre de mots autorisé sont rares ; les tricheries encore plus. Vite repérées, elles sont bien entendu très sévèrement pénalisées.

Nous proposons encore 4 corrigés possibles

A. La philosophie peine à conceptualiser le mal. Il lui faut de fait s'arracher à la seule expérience de la / souffrance qui, bien qu'universelle, ne peut permettre de l'appréhender correctement. Il s'impose par ailleurs comme le constat / d'un défaut : la réalité ne correspond pas à ce qu'elle devrait être. Ainsi, comment définir non pas ce / qui existe mais ce qui n'existe pas ? Enfin, comment réfléchir un concept qui recouvre tant de réalités différentes ? Nous / le voyons, fonder un consensus sur une définition du concept s'avère très difficile. 94 mots.

B. Impossible et indécent de nier la présence effective du mal dans le monde au nom des nécessités de la spéculation / philosophique, qui doit pourtant s'affranchir de la pression du vécu. Il convient donc d'adopter une approche mesurée de / cette question, sans négliger sa dimension concrète.

Mais, précisément, le mal ne s'exprime jamais de façon neutre ou indifférente, / car il est toujours perçu comme une anomalie singulière. En outre, il n'est aucune forme de mal qu'on / ne puisse discuter. Et même s'accorder sur la réalité d'un ensemble de maux ne suffit sans doute pas / à fonder un consensus sur une idée du mal universelle. 110 mots

C. Si le mal est une évidence, la pensée du mal, que la littérature suggère, échappe cependant aux excès d'abstraction / des philosophes comme à toute exploration des épreuves du mal dans une intimité tendant à étouffer l'effort de conceptualisation./

Certes, douter de son existence serait indécent, pourtant le mal ne s'observe pas mais s'affirme essentiellement par une / conscience qui juge et condamne la réalité pour insuffisances.

Son identité également demeure incertaine. De la douleur à la mort / et jusqu'à la faute, la malignité est discutable et, même en supposant tous les maux unanimement reconnus, ils ne / se ramèneraient que problématiquement à l'unité d'un principe. 110 mots

D. Une approche correcte du mal doit éviter deux écueils : une hauteur spéculative méconnaissant l'expérience immédiate et universelle de la / souffrance, un enlèvement dans le concret empêchant le travail de la pensée.

Pourtant, même une connaissance personnelle du mal, apparemment / incontestable, pourrait être discutée. D'une part, parce que le mal n'a pas de réalité positive : il est d'abord appréhendé et rejeté comme un non-bien, un manque d'être. D'autre part, car un inventaire des formes / du mal, d'ailleurs relatives voire douteuses, n'attestera peut-être pas de la possibilité de définir un concept général / du mal à la cohérence irréfutable. 106 mots

QUESTIONS

Les deux questions ont paru plutôt faciles, simples et globalement bien traitées – lorsqu'elles ont été traitées, puisqu'il semblerait qu'un nombre non négligeable de candidats oublie en cours de route cette partie de l'épreuve, se privant automatiquement de points pourtant précieux !

La première a cependant été mieux vue que la seconde, y compris lorsqu'on a interverti, parfois, la définition de ces deux « anomalies » oculaires que sont myopie et presbytie. De toute façon, le contexte était là pour guider le lecteur et il conviendrait enfin que chacun comprenne qu'un texte est un *tout* : pour éclairer la métaphore de la « presbytie », on avait : « abstractions » « point de vue trop général » « distance spéculative » « **trop loin** » ; pour celle de la « myopie » : « cas trop concrets » « proximité militante » « **trop près** ».

La seconde demandait un peu d'astuce, et loin d'être un encouragement à la paraphrase ou au verbiage, elle exigeait au contraire du recul et de la précision.

Voici le corrigé « officiel », suivi de deux réponses trouvées dans une même copie, et d'excellente facture.

1. Par « presbytie », l'auteur emploie une métaphore qui entend dénoncer un « point de vue trop général » sur le mal, une hauteur de vue abstraite et froide, alors que la « myopie » stigmatise une approche excessivement concrète et émotionnelle, fondée exclusivement sur l'expérience des maux. « Trop loin », ou « trop près », mais on reste dans le flou dans les deux cas.

2. Une même expression permet à Francis Wolff une double remise en question. Par « existence du mal », l'auteur doute que le mal puisse exister en tant que tel, de manière autonome, indépendante d'un bien préalable, qui serait la norme. Par « existence du mal », il suggère qu'il n'existe pas qu'un seul et unique mal, mais qu'on a plutôt à affronter une diversité de maux, dont aucun, d'ailleurs, ne puisse être pris en bonne part, c'est-à-dire ne relève au fond du bien...

1. L'auteur file la métaphore des affections oculaires. La presbytie qui rend impossible la vision de près illustre l'incapacité d'une étude abstraite à saisir la réalité du mal. Quant à la myopie - disparition de la vision de loin - elle traduit la perte de recul de celui qui ne se fie qu'à l'expérience pour l'étude du mal.

2. L'italique met en valeur les doutes de l'auteur : le premier porte sur la possibilité de parler d'existence pour le mal qui n'existe pas seul mais par rapport à autre chose. Le second porte sur l'homogénéité du concept de mal que l'auteur soupçonne de ne pas être un, mais protéiforme.

DISSERTATION

Un même souci que pour le reste de l'épreuve nous a animés dans le choix du sujet de dissertation, une même ambition et un même scrupule : ne pas dérouter les candidats, ne leur tendre aucun piège ni aucune chausse-trape, mais les obliger à un travail réellement personnel, en les dissuadant de recourir à toute forme de « prêt-à-écrire ».

La citation de Francis Wolff a donné plus de fil à retordre que nous ne le pensions, et surtout que nous ne le souhaitions. Mais que tout le monde soit bien persuadé que les correcteurs étaient prêts à accepter toutes les perspectives, même incomplètement explorées, offertes par le sujet, qu'ils étaient disposés à manifester la plus grande bienveillance à toute interprétation, fût-elle contestable et partielle, des formules de l'auteur - pourvu que ledit sujet et lesdites formules fussent *effectivement* pris en considération, analysés et exploités.

Or, force est de constater que, dès l'introduction, l'examen du sujet – ce dernier n'étant lui-même parfois pas repris – fait défaut. L'absence de problématisation réelle entraîne alors presque inmanquablement un hors-sujet, la récitation d'un développement appris par ailleurs, la reproduction d'une question de cours. A ce compte-là, un candidat se condamne d'emblée à ne pouvoir obtenir la moyenne à cette partie de l'épreuve.

L'extrait choisi offre quatre idées qui se ramènent à deux grandes propositions :

- a) « Le mal ne se déclare pas comme quelque chose qui est » : le mal n'a pas d'existence propre, positive, indépendante,
- b) « mais comme un « non » à ce qui est » : le mal est la négation de ce qui est (le bien ?) (difficulté : qui prononce le « non » ? celui qui le « subit », le perçoit et le définit ? sans doute ; mais pourquoi pas aussi l'auteur du mal ?),
- c) « il aurait fallu que les choses ne fussent pas ce qu'elles sont » : le mal se vit sur le mode de l'anomalie qu'on déplore,
- d) « il faudrait changer le monde. » : le bien serait un retour à l'ordre auquel on exhorte.

En résumé, le mal n'existe pas positivement, il existe négativement. Il n'existe pas de façon autonome et indépendante, mais indirectement, ou relativement à ce qui est. Et d'autre part, on doit **regretter** un état de fait (**s'en indigner**), ou **déplore** une situation qui est rupture d'un ordre, qu'il faudrait pouvoir rétablir – ou dont on devrait faire advenir une expression « améliorée ».

Autrement dit, encore : le mal est-il seulement un non-bien, l'absence d'un bien, un défaut, un manque, une privation ? Ne saurait-il avoir aucune existence propre, nécessaire et suffisante ? Et quels discours tenir et quels comportements adopter face au mal ? Y a-t-il une nécessité ou une **fatalité à passer du déploratif à l'optatif** ?

Mais il est parfaitement possible et légitime de suivre une autre démarche pour la dissertation, approche qui, s'appuyant davantage sur le contexte créé par les lignes 25 à 35, entend essentiellement dans ce « non » la parole de celui qui le « subit », le perçoit et le définit. C'est un « non » s'élevant contre l'intolérable, l'injuste, l'indigne, jugements de valeur qui ne peuvent être l'œuvre que d'une conscience réflexive et critique, indépendamment de l'exercice de laquelle le mal « ne se déclare pas », ne fait pas son apparition, ne s'identifie pas.

Dans cette perspective, on se soucie davantage de souligner qu'il n'y a de mal que par et pour une conscience, que le non, qui trouve son origine, sa valeur, son sens dans l'activité de la conscience, confère au mal sa réalité spécifique, et on cherche à montrer que la rébellion contre l'être au nom du devoir être ne conserve son authenticité et sa pertinence éthiques que, d'une part, si la conscience assume le rapport dialectique entre l'épreuve négative de l'être et l'affirmation de soi dans le refus - la dignité se posant en s'opposant - d'autre part, si la conscience fonde ce refus, non pas sur un caractère ou une culture – qui nient « le mal » en le relativisant, mais sur une exigence universelle qui légitime la mise en œuvre des modalités de concrétisation du non qui, en refusant l'être tel qu'il est ici et maintenant, vise l'avènement d'un monde s'accordant avec la logique intime de l'être.

La citation de Francis Wolff ouvre donc trois perspectives (la question même de l'existence du mal/l'exercice de la conscience/l'exigence de changements) que, dans l'idéal, il eût fallu articuler, dont on aurait dû examiner les rapports. Reste que, on l'a dit, toute approche parcellaire mais honnête et cohérente était la bienvenue. De même, on a apprécié les raisonnements sans contradictions logiques, absurdités, obscurités diverses. Si l'on constate, en outre, une légère baisse de la tendance à multiplier les citations, longues, inutiles et interchangeables, on continue à observer la distorsion entre une authentique connaissance *formelle* des œuvres, et leur exploitation pertinente, qui ne saurait être fondée que sur une appropriation personnelle tout au long de l'année de préparation.

Il est d'usage de conclure pareil rapport sur *l'expression*. On ne sera pas là non plus très original : même les meilleures copies présentent parfois de graves défaillances à ce niveau, et il devrait être entendu une fois pour toutes que les fautes d'orthographe ou de syntaxe nuisent d'abord à la lisibilité et donc à l'intelligibilité du propos, et sont sanctionnées à ce titre.

Cependant, et pour le dire de manière un peu provocatrice, nous ne faisons pas du respect des codes de la langue française une fin en soi, mais un moyen. Nous préférerons toujours, et lui accorderons une note supérieure, une copie pertinente mais imparfaitement rédigée à une copie impeccablement écrite, mais passant complètement à côté du sujet (même s'il est beaucoup plus facile de pointer les manquements au français académique, que d'entrer dans la pensée d'un candidat et d'essayer d'en repérer les qualités foncières).

L'expérience prouve malgré tout que moins l'on sait *s'exprimer* et moins l'on est apte à penser et à communiquer.

En MP, la moyenne est de 8,58 avec un écart-type de 3,72

En PC-Physique, la moyenne est de 9,50 avec un écart-type de 3,15

En PC-Chimie, la moyenne est de 9,49 avec un écart-type de 3,15

En PSI, la moyenne est de 9,37 avec un écart-type de 3,08

En TSI, la moyenne est de 7,26 avec un écart-type de 2,78

ANNEXES :

Annexe 1 : propositions pour un code commun d'évaluation d'une dissertation

Ce que nous exigeons :

1. la présence de la citation dans l'introduction
2. une problématisation qui soit analyse/explication des termes du sujet de manière à en dégager les implicites et les enjeux. Cette problématisation ne se confond pas avec une succession décousue d'interrogatives, et elle ne se ramène pas forcément à une seule question.
3. une annonce de plan qu'on préférera claire, et un peu lourde, à « élégante » mais allusive.
4. le traitement **du** sujet : nous attendons que le candidat « dialogue constamment avec le sujet, qu'il s'explique avec la thèse de l'énoncé, qu'il se positionne clairement par rapport au problème ». A ce titre, nous ne croyons pas qu'il existe « une » « vérité » d'un sujet. On verra qu'il existe des différences sensibles entre nos trois approches. Tout correcteur est en droit d'en préférer une. Nous avons la conviction que chacune traite, **à sa manière**, le sujet.
On préférera donc toujours un traitement partiel, ou un peu maladroit, voire légèrement contestable du sujet, à toute stratégie ou manœuvre visant à le contourner, à le ramener à un développement connu, mais intrinsèquement étranger à sa problématique réelle, ou, à l'inverse et de façon complémentaire, à le noyer dans une question de cours.

5. une argumentation, une réflexion – ce qui suppose que **toute grande partie commence par l'énoncé d'une thèse**, l'exposition d'une opinion, et **tout paragraphe par la formulation d'un argument** ou l'expression d'une idée. On ne saurait accepter qu'on attaque un paragraphe, et moins encore une grande partie, par une référence directe ou un emprunt sec à un auteur ou à une œuvre.

6. une connaissance (de première main), et une **exploitation pertinente et judicieuse** des œuvres.

Ce que nous acceptons :

1. l'absence d'amorce dans l'introduction, et l'absence d'ouverture dans la conclusion – aussi bien pour des raisons pratiques que pour des motifs méthodologiques, on n'ose dire épistémologiques, sur lesquelles nous ne tenons pas à nous appesantir tant ils nous semblent évidents.

2. le plan en deux parties : une des trois propositions de raisonnement est binaire. Son auteur regrette, *quelque part*, d'avoir été incapable de ne pouvoir sacrifier au « plan canonique, à la structure idéale, à la belle forme »...

Pourtant, la cause devrait être définitivement entendue : il peut entrer davantage de « dialectique sommaire » dans un plan en trois parties que dans un plan en deux, et celui-ci peut témoigner d'une meilleure « prise de recul critique » que celui-là. Une 3^{ème} partie, on ne le sait que trop bien, ressortit plus souvent à la « mayonnaise » qu'à la synthèse....

Libre ensuite à chaque correcteur de valoriser tout plan lui paraissant témoigner d'un authentique et heureux dépassement d'un antagonisme de deux points de vue jugé trop réducteur.

3. le plan qui, à l'intérieur des deux ou trois grandes parties, utiliserait successivement les 3 œuvres, **si et seulement si**, chacune des trois œuvres servait à étayer et approfondir un argument (ou une sous-thèse), qui, articulé aux autres arguments (ou sous-thèses), constituerait un véritable raisonnement susceptible de faire progresser la pensée et de répondre au sujet.

on rejette : Thèse I / Shakespeare, Rousseau, Giono - Thèse II / Giono, Rousseau, Shakespeare - Thèse III / Rousseau, Shakespeare, Giono. Les œuvres y sont en effet convoquées dans le simple souci d'illustrer une idée générale qui ne se complexifie pas en sous-thèses permettant de nuancer et d'approfondir la réflexion et suscitant une mobilisation de la richesse des œuvres.

on accepte : Thèse I / **sous-thèse 1** : Giono, **sous-thèse 2** : Shakespeare, **sous-thèse 3** : Rousseau - Thèse II / **sous-thèse 1** : Shakespeare, **sous-thèse 2** : Giono, **sous-thèse 3** : Rousseau - Thèse III / **sous-thèse 1** : Rousseau, **sous-thèse 2** : Giono, **sous-thèse 3** : Shakespeare.

4. des références extérieures aux trois œuvres du programme, **si et seulement si** elles sont pertinentes, suggestives car susceptibles d'ouvrir des perspectives auxquelles le programme ne permettrait pas d'accéder (ce dont nous doutons).

A l'inverse, nous acceptons bien évidemment l'absence totale de références extérieures, puisque nous estimons que les œuvres du programme sont nécessaires et suffisantes, leur existence même étant une irremplaçable garantie d'équité entre tous les candidats.

Peut-on alors valoriser les références supplémentaires ? A chacun d'en décider en son âme et conscience, mais nous ne saurions accepter la moindre pénalisation infligée à une copie qui s'en abstient !

5. des citations erronées au regard de la lettre, mais fidèles à l'esprit. Une citation inexacte sur la forme, mais judicieuse sur le fond, vaudra toujours mieux qu'une citation littérale et gratuite. Cette année, plus que jamais, on acceptera toutes les traductions possibles de *Macbeth*, tant celle retenue pour figurer au programme officiel était *impraticable* ! On acceptera peut-être le recours à la version originale, à cette double réserve près : les correcteurs ne sont pas forcément tous anglophones, et il n'est pas bon d'encourager les candidats à croire pouvoir briller à si peu de frais.

6. aussi bien des analyses approfondies et relativement longues de passages empruntés aux œuvres, en nombre forcément restreint – **à condition** qu'elles ne se confondent pas avec d'interminables narrations, que des références courtes, et donc plus fréquentes – **si** elles ne relèvent pas de l'allusion vide ou de l'illustration creuse.

7. dans l'idéal, les 3 œuvres devraient être convoquées pour chaque argument. Cette année, elles le peuvent. Mais ce n'est pas une obligation.

Ce dont nous ne voulons pas :

1. la récitation, la régurgitation, le plaquage.

2. la « juxtaposition de trois monographies, chacune consacrée à un seul auteur » (Shakespeare/Rousseau/Giono)

3. une pléthore, une avalanche, une prolifération de citations, prouvant les jolies facultés mnémoniques des candidats, mais ni leur intelligence, ni même leur bon sens.

En résumé : une méthode n'est pas une recette. La rhétorique de la dissertation est un « pur moyen » qui ne doit pas devenir une « fin absolue ». **Nous ne cherchons pas à recruter des rhéteurs mais à sélectionner de futurs ingénieurs (déjà des citoyens) sachant réfléchir, s'exprimer et communiquer.**

Annexe 2 : Propositions de plan sommaire pour la dissertation 2011

PLAN A

I. Le mal remet en cause l'ordre normal des choses, et il convient d'y remédier

1. le mal est un désordre, un dérèglement, un dysfonctionnement
« il aurait fallu que les choses ne fussent pas ce qu'elles sont »
2. le mal est une transgression, « un « non » à ce qui est », un refus
3. le bien est un retour à l'ordre : « il faudrait changer le monde »

II. Le mal existe en soi, c'est parfois un non qui dit oui dans un monde qu'on ne changera qu'à la marge

1. le mal « se déclare [] comme quelque chose qui est »
2. en tant même que refus, le mal a une existence propre, et le mal peut être refus du mal
 - a) refus « involontaire », voire inconscient
 - b) refus délibéré
 - c) affirmation de soi
3. le mal est définitivement dans le monde, ou : les choses sont hélas ce qu'elles sont
 - a) éternité ou invincibilité du mal
 - b) acceptation sans résignation

PLAN B

I- De fait, dans les trois œuvres le mal est présenté de façon négative, comme quelque chose de condamnable.

- a) Une représentation du mal peu engageante
- b) Le mal est un désordre
- c) La condamnation morale

II- Comment le mal dans nos œuvres est précisément désigné comme absence de conscience de celui-ci.

- a) L'absence de lucidité
- b) Conséquence : cette absence de conscience du mal met en cause notre humanité
- c) Des fins édifiantes

III- Comment les trois auteurs tentent-ils de nous inciter à cette salutaire prise de conscience ?

- a) Nous émouvoir
- b) Nous désarçonner
- c) Nous séduire

PLAN C

I : Aux sources du « non » : l'activité de la conscience constituante de la position du mal comme de l'opposition au mal.

1/ Origine du « non » : le mal ne se déclare que pour une conscience réflexive.

2/ Valeur du non : le mal ne se déclare que par une conscience qui se représente la valeur des choses.

3/ Le sens du « non » : le mal ne se déclare que pour une conscience qui vise un idéal contre le réel.

II : Au cœur du non : la réconciliation dialectique de l'épreuve du mal et de l'affirmation du bien, synonyme d'un oui à ce monde comme ce par quoi l'homme doit passer pour pouvoir se dépasser vers lui-même dans son authenticité.

1/ Le « non » à ce qui est ne peut pas être un procès de l'être sans s'aliéner lui-même.

2/ Le mal participe d'une dialectique d'affirmation du bien.

3/ Une réconciliation avec le monde qui n'a de sens que relativement à une logique de la rédemption – ce monde n'est pas le tout de l'être.

III : Lutter contre le mal en vertu d'une exigence universelle en assumant le devenir de l'homme et en faisant du « non » et de sa concrétisation la réalisation de son être.

1/ Si le « non » n'est pas authentiquement éthique, c'est le « non » du méchant qui s'impose comme porteur d'une espèce de dignité.

2/ De l'exigence universelle qui se situe au fondement du « non » : qu'elle existe et conditionne la dignité éthique du « non ».

3/ C'est cette exigence qui légitime et justifie la mise en œuvre de moyens qui articulent l'être et le devoir être autour d'une concrétisation du « non » proprement éthique.